

Projet d'école 2010 / 2013

Guide méthodologique
à l'usage du directeur

*Corinne GENTILHOMME, Isabelle SCHAEFFER
D'après un document de l'Inspection Académique de Côte d'Or,
Académie de Dijon*

Sommaire

Calendrier du Projet d'Ecole 2010 / 2013	3
Établir le bilan du projet d'école 2007 / 2010.....	4
Analyser la situation.....	6
Dégager des priorités et définir des objectifs	10
Proposer des actions	12
Rédiger le projet	14
Évaluer le projet.....	15

Calendrier du Projet d'Ecole 2010 / 2013

	QUAND	QUI	QUOI
1	2 ^{ème} trimestre 2009/2010	Conseil des maîtres	(Consulter les personnels non enseignants au préalable.) Établir le bilan écrit du projet en cours : appréciation qualitative et quantitative
2	15 mai 2010		→ Envoi du bilan à l'IEN
3	3 ^{ème} trimestre 2009/2010		<ul style="list-style-type: none"> → Analyser la situation. → Identifier et commenter les indicateurs pertinents. → Dégager les priorités et les objectifs, par rapport : <ul style="list-style-type: none"> - aux orientations académiques et nationales, - aux programmes des cycles, - aux estimations des résultats attendus. → Établir la synthèse des priorités. → Établir une liste des actions possibles, ébaucher leur description. → Rédiger le projet d'école selon les priorités et les objectifs définis, → Présenter le projet au Conseil d'Ecole.
4	15 /09/2010	Directeur à IEN	Présenter le projet à l'IEN, accompagné le cas échéant des demandes de financements à l'IA.
5	30/09/2010	IEN au Directeur	Validation par l'IEN.
6	Oct. 2010	Conseil d'Ecole	Présentation du Projet d'Ecole définitif au Conseil d'Ecole.
7	2010/2011	Equipe Enseignante	Mise en œuvre, suivi et évaluation.

Établir le bilan du projet d'école 2007 / 2010

Pourquoi ?

- Valoriser le travail accompli,
- Identifier les points positifs et les difficultés, au regard des résultats des élèves,
- Tenir compte de l'expérience acquise,
- S'inscrire dans la continuité (ou la rupture).

Comment ?

Instance ou personnes concernées

- Conseil des maîtres
- Partenaires concernés (recueillir leur avis le cas échéant)

Tâche à effectuer

Réaliser un bilan écrit qualitatif et quantitatif à présenter en Conseil d'Ecole, aux écoles du réseau, à l'Inspection de circonscription et académique.

Durée indicative

Une heure à une heure et demie de réunion du conseil des maîtres.

Déroulement possible de l'animation

- Un moment très court de réflexion individuelle (exemples de questions ci-dessous qui peuvent avoir été communiquées à l'équipe enseignante en amont).
 - Un moment de questionnement collectif qui peut se fonder sur les documents du projet en cours (projet, avenants, bilans intermédiaires), notamment en considérant les actions engagées par rapport aux objectifs fixés,
- Renseignement de la fiche « Bilan » (cf. document IA « **Bilan projet d'école 2007/2010** »)

Conseils

- Le bilan du projet d'école devrait être l'unique point de l'ordre du jour du conseil des maîtres.
- Les questions posées devraient aboutir à une analyse : il est important de bien centrer la discussion sur le projet d'école et ses fonctions en s'efforçant de dépasser les constats de simple satisfaction ou insatisfaction. La question du projet doit permettre d'adopter une attitude à la fois équilibrée et lucide, professionnelle.
- Les débats doivent inviter à mesurer les réussites, à analyser les difficultés et encourager à poursuivre.

Questionnement

Questions qui peuvent être utilisées pour relancer le débat et aborder les principaux aspects du projet d'école :

Les élèves

- Les actions conduites dans le projet d'école ont-elles contribué aux apprentissages scolaires ? (En quoi, comment, ...).
- Les améliorations dans les résultats des élèves peuvent-elles être mesurées ?
- Quels domaines des programmes officiels ont été abordés dans le cadre du projet ?
- Quelle est la politique de l'école en matière d'ouverture sur le quartier, sur le village ?
- Comment les sorties scolaires sont-elles pensées, organisées, planifiées sur les différents cycles, entre les différentes classes (parcours de l'élève au cours de sa scolarité) ?
- Les priorités en terme de culture s'intègrent-elles aux pratiques pédagogiques ? (classes à projet artistique et culturel).

Le travail en équipe

- Qu'avons-nous fait ensemble pour réaliser le projet ?
- Le travail en équipe a-t-il progressé dans l'école, dans l'organisation en cycle ?
- Qu'est-ce que les organisations spécifiques (décloisonnements, échanges de service...) nous ont apporté ?

Les apports professionnels

- Qu'est-ce que le projet d'école m'a apporté en tant qu'enseignant ?
- Comment est-ce que je prends en compte le projet d'école dans ma pratique de classe ?

Documents utilisables

- Le document du projet d'école en cours, avec ses avenants et la fiche sur les bilans intermédiaires,
- Le tableau de bord de l'école, en particulier :
 - Les résultats des élèves (bulletins, évaluations nationales, académiques, départementales, outils spécifiques construits par l'école),
 - Les réponses aux besoins des élèves :
 - organisation de programmes de soutien au sein des classes, d'un cycle, dans l'école, APE, accompagnement éducatif, P.P.R.E, ...
 - évolution du nombre de demandes au RASED,
- Les financements reçus (éducation nationale, commune, coopérative,...) et leur utilisation par rapport aux priorités,
- Les outils de communication avec les familles (réunions au cours de l'année scolaire, livret scolaire, cahier de liaison, comptes rendus des conseils d'école),
- Les interventions extérieures et les activités hors de l'école,
- La politique d'ouverture culturelle
- ...

Analyser la situation

Pourquoi ?

- Connaître de la façon la plus objective possible, les caractéristiques de l'école,
- Dégager une vision commune de l'école et de ses particularités à partir d'une réflexion conduite au sein de l'équipe.

Objectifs :

- Analyser le contexte dans lequel l'école se situe, effectuer des rapprochements entre plusieurs observations objectives pour construire des hypothèses,
- Identifier les difficultés qu'il conviendrait de résoudre prioritairement et choisir les indicateurs considérés comme pertinents,
- Caractériser l'école avec des indicateurs qui puissent être chiffrés, comparés, évolutifs.

NB : Cette phase du travail vient compléter et si besoin infléchir les éléments dégagés lors de la réunion précédente (Etablir le bilan).

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Le conseil des maîtres, les partenaires concernés par la scolarisation des élèves handicapés, par la prise en compte des difficultés et des troubles (RASED en particulier).

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Identifier un nombre limité d'indicateurs qui apparaissent comme significatifs dans le cadre de l'école et qui viendront, si nécessaire, compléter les indicateurs présents dans le document départemental.
- Apporter pour chacun d'entre eux les commentaires écrits qui permettent de les interpréter.

Durée indicative

Une heure à une heure et demie en conseil des maîtres, fin du deuxième trimestre ou début du troisième.

Déroulement possible de l'animation

- Présenter aux collègues quelques indicateurs chiffrés préalablement renseignés pour l'école.
- Ouvrir une discussion pour apprécier la pertinence de ces informations par rapport aux problèmes rencontrés dans l'école, pour associer d'autres observations.
- Identifier les compétences et les ressources humaines au sein de l'école.
- Renseigner la colonne « diagnostic » du tableau Projet d'Ecole 2010/2013.

Conseils

- Ne pas vouloir utiliser toutes les données disponibles, choisir celles qui vous paraissent les plus pertinentes pour dégager des indicateurs (un indicateur est constitué du croisement de plusieurs données).
- Rassembler au préalable les informations les plus pertinentes : recherche dans les fichiers de l'école, effectifs, répartitions, demandes au RASED, évaluations, ...

Références et outils

- Document « Projet d'École 2010/2013 » colonne « diagnostic »
- Document « Indicateurs de pilotage »
- Tableau de bord de l'école, application en ligne
- Tableaux « indicateurs » ci-dessous, à titre indicatif (faire des choix)

Indicateurs centrés sur les élèves

Pistes de réflexion	Données significatives	Indications données
<ul style="list-style-type: none"> • Anticipation et prise en compte des difficultés dès les cycles 1 et 2 • Elaboration de programmations de cycle pour mieux répondre aux besoins : <ul style="list-style-type: none"> - conception de la différenciation et modalités de mise en oeuvre, - construction des compétences transversales dans différents domaines. • Renforcement des dispositifs de mise en oeuvre pédagogique des cycles d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats aux évaluations G.S./C.P., C.E.1., C.M.2 : <ul style="list-style-type: none"> - items les mieux réussis, - items les moins réussis. • Situation des résultats de l'école vis à vis des écoles du secteur de collège, de la circonscription, du département, ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité de l'école dans certains champs. • Différences de réussite entre élèves. • Situation de l'école par rapport à des scores moyens de réussite. • Efficacité du projet pédagogique de l'école, de la mise en oeuvre des cycles
<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité des prises en charge. • Contrat enseignants / RASED • Différenciation pédagogique. • Participation des élèves handicapés aux activités (projets communs, tutorat, sorties...) • Intégration des élèves dans les classes 	<ul style="list-style-type: none"> • Elèves en difficulté • Nombre de demandes d'aide au RASED • Nombre d'aides RASED • Durée moyenne des aides RASED • Orientations (CLIS, SEGPA, établissements spécialisés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement du RASED • Intégration du RASED dans l'équipe d'école. • Elèves en difficulté ou en grande difficulté
<ul style="list-style-type: none"> • Différenciation. • Mise en oeuvre des cycles. • P.P.R.E. • Citoyenneté – Règles de vie. • Participation des élèves à la vie de l'école : conseil d'élèves. • Implication de la Santé Scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Durée des parcours d'élèves dans un même cycle. • Prolongation de scolarité • Comportement des élèves • Accidents scolaires. • Signalements (maltraitance, carence éducative). • Absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de l'école. • Politique de cycle. • Climat général dans l'école.

Indicateurs centrés sur les programmes

Pistes de réflexion	Données significatives	Indications données
<ul style="list-style-type: none"> De la polyvalence du maître vers la polyvalence d'équipe, Echanges de service 	<ul style="list-style-type: none"> Domaines et disciplines. 	<ul style="list-style-type: none"> Couverture de tous les domaines et disciplines Respect des horaires dans l'emploi du temps
<ul style="list-style-type: none"> Mise en oeuvre des cycles. Tuilage, synthèse de fin de cycle, évaluation conçue en commun. 	<ul style="list-style-type: none"> Programmations. 	<ul style="list-style-type: none"> Individuelles ou de cycle.
<ul style="list-style-type: none"> Manuels scolaires, photocopies, Conception de séquences et projets finalisés ayant du sens pour les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Démarches. 	<ul style="list-style-type: none"> Conformité aux programmes.
<ul style="list-style-type: none"> Cahiers de cycle et inter cycles (carnet de littérature, cahier d'expériences, classeur E.P.S...). Livret scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> Cahiers annuels ou de cycle. Fiches d'évaluation des performances pour une classe

Indicateurs centrés sur l'équipe pédagogique

Pistes de réflexion	Données significatives	Indications données
<ul style="list-style-type: none"> Intégration des nouveaux enseignants. Echanges, mutualisation des savoirs et des compétences. Travail d'équipe : <ul style="list-style-type: none"> programmations, progressions... Travaux des conseils de maîtres et de cycles. 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe des enseignants : <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de titulaires à titre définitif. Ancienneté dans l'école Professeurs d'école sortants. Participation à la formation continue. Prise en compte des compétences particulières. Conseils de maîtres, de cycle 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité de l'équipe. Apports des nouveaux enseignants. Travail en équipe
<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des besoins des élèves. Suivi des élèves par un même enseignant. Echanges de service. Décloisonnements. 	<ul style="list-style-type: none"> Répartition des classes. Constitution des classes. Organisation de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> Politique de l'école.
<ul style="list-style-type: none"> Cohérence avec l'analyse des besoins des élèves. Intégration dans le projet d'école. 	<ul style="list-style-type: none"> Personnels autres qu'enseignants : <ul style="list-style-type: none"> employé "vie scolaire", assistant d'éducation, pédagogique, auxiliaire de "vie scolaire", intervenants extérieurs... A.T.S.E.M. Personnels de service. 	<ul style="list-style-type: none"> Apports de ces personnels
<ul style="list-style-type: none"> Continuité des apprentissages. Organisation de projets communs et de réseaux d'échanges. Connaissance mutuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> Modalités des liaisons entre les structures : <ul style="list-style-type: none"> Crèche - école. Maternelle - élémentaire. Ecole - collège. 	<ul style="list-style-type: none"> Isolement. Ruptures dans les apprentissages.

Indicateurs centrés sur l'environnement

Pistes de réflexion	Données significatives	Indications données
<ul style="list-style-type: none"> • Education à la citoyenneté. • Cohérence projet d'école / contrat de réussite du collège. • Organisation de réseaux d'échanges. • Information, concertation avec les parents. • Projets culturels. • Exploitation optimale des moyens à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> • Education prioritaire. • Réseau ambition réussite. • Zone sensible. • Secteur rural – R.P.I. • Catégories socioprofessionnelles (C.S.P.). • Environnement culturel et sportif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés spécifiques. • Pourcentage de catégories défavorisées. • Isolement. • Temps de transport des élèves. • Fréquentation des lieux culturels et sportifs. • Utilisation des ressources locales.
<ul style="list-style-type: none"> • Prévision des priorités pour les prochains équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des effectifs les 5 dernières années. • Locaux (dont installations sportives), matériels, équipements pédagogiques. • Financements. • B.C.D. – Equipement informatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence des ressources matérielles et des besoins
<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence avec le projet d'école et avec l'analyse des besoins des élèves. • Concertation avec l'ensemble des personnes pour garantir la cohérence éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration scolaire. • Structures péri scolaires. • Aide aux devoirs. • Activités péri éducatives. • Accompagnement éducatif. • Accompagnement scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Types de prises en charge des enfants. • Disparités de fréquentation. • Organisation du temps de l'enfant.

NB : voir en dernière page « Analyse de la situation de l'école, aide à la prise de notes pour le directeur »

Dégager des priorités et définir des objectifs

Pourquoi ?

→ Identifier des points à améliorer qui constitueront les priorités du projet d'école, à partir d'indicateurs pertinents.

Les priorités sont inscrites dans le cadre départemental (cf. document « Projet d'Ecole 2010/2013 »), autour de trois axes :

- 1- Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise des 7 piliers du Socle Commun
- 2- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
- 3- Garantir la cohérence des enseignements et la cohérence des parcours d'apprentissage

Rappels

→ Les 7 piliers du Socle Commun :

- pilier 1 : la maîtrise de la langue française,
- pilier 2 : la pratique d'une langue vivante étrangère,
- pilier 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- pilier 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- pilier 5 : la culture humaniste,
- pilier 6 : les compétences sociales et civiques,
- pilier 7 : l'autonomie et initiative.

→ Horaires scolaires

- La durée de l'enseignement scolaire dans le premier degré est fixée à 24 heures hebdomadaires dispensées à tous les élèves auxquelles s'ajoutent deux heures d'enseignement au maximum pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
- Le service des enseignants est de 27 heures hebdomadaires dont 24 heures d'enseignement à tous les élèves et 3 heures (108 heures annuelles) spécifiquement consacrées à l'aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aux travaux au sein des équipes pédagogiques, aux relations avec les partenaires de l'école, ainsi qu'à des actions de formation. A ce temps de service s'ajoutent les 12 heures de la deuxième journée de pré rentrée et de la journée de solidarité.
- ***Une fiche action spécifique du projet d'école sera consacrée à l'aide personnalisée.***

→ interventions extérieures régulières et sorties scolaires avec nuitée

Elles doivent s'intégrer aux programmes scolaires et se référer aux priorités du projet d'école.

Comment ?

Instance ou personnes concernées

Les conseils de cycle ou, pour les écoles de cinq classes et moins, le conseil des maîtres.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Identifier précisément les priorités pour l'école.
- Définir les objectifs, formulés en une phrase (débutant par un verbe d'action).

Durée indicative

Une heure trente.

Déroulement possible de l'animation

Lorsque l'école est suffisamment importante pour travailler en conseil de cycle, plusieurs organisations sont possibles :

- les conseils se réunissent successivement : le directeur peut animer les deux réunions et propose une synthèse des orientations lors d'une réunion suivante,
- les deux conseils se réunissent simultanément : des « présidents de cycle » sont animateurs et rapporteurs du groupe ; le directeur anime, immédiatement après, un conseil des maîtres qui rédige une synthèse.

La procédure peut être la suivante :

- s'appuyer sur les commentaires écrits rédigés lors de l'étape précédente pour l'interprétation des indicateurs,
- élaborer une liste des grands domaines d'enseignement et / ou les thèmes touchant à la vie de l'école qui doivent être prioritairement abordés pour répondre aux difficultés constatées pour les élèves de l'école,
- hiérarchiser cette liste en fonction de effets attendus sur l'amélioration des apprentissages des élèves et sur l'organisation pédagogique en cycles.

Conseils

- Veiller à ne pas multiplier les priorités et les objectifs, (trois axes prioritaires figurent dans le document départemental). Les priorités doivent être en adéquation avec les constats réalisés.
- Penser à prendre contact avec l'école maternelle ou élémentaire voisine, éventuellement – pour les écoles élémentaires – avec le principal du collège, afin de faciliter ultérieurement les liaisons pédagogiques.
- S'assurer de la clarté des formulations et de l'accord de l'ensemble de l'équipe enseignante quant aux orientations choisies.

Références et outils

Documents déjà utilisés :

Les indicateurs élaborés lors de l'étape précédente.

Documents contenant les orientations du secteur de l'école. Selon les cas :

- Contrat d'objectifs (éducation prioritaire ou réseau "Ambition réussite),
 - Projet de secteur en milieu rural (réseau d'écoles rurales par exemple),
- Les priorités académiques, nationales et départementales*** (voir document IA),

Proposer des actions

Pourquoi ?

- Il s'agit de rendre **concrets** et **réalisables** les objectifs opérationnels sur lesquels les enseignants se sont accordés.
- Les actions envisagées ont pour but, après analyse de la situation, de rechercher les solutions les plus adéquates localement et conformes aux orientations nationales, académiques et départementales.
- Chaque objectif opérationnel retenu peut ainsi induire plusieurs actions qui prennent en compte les ressources matérielles, financières et humaines tout en s'inscrivant dans le cadre de la réglementation.
- **Les actions retenues doivent permettre une meilleure organisation des enseignements.** Pour chacune d'entre elles, il convient de s'interroger sur :
 - sa cohérence : le rapport entre l'analyse, les objectifs et l'action,
 - ses effets attendus et les résultats observables qui permettront de mesurer les avancées réalisées.

Comment ?

Instance ou personnes concernées

Le conseil des maîtres ou le conseil de cycle.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Etablir une liste hiérarchisée d'actions correspondant aux priorités et aux objectifs définis et que l'école a la volonté d'accomplir.
- Ebaucher une fiche pratique pour chaque action retenue ou groupe d'actions correspondant au même objectif opérationnel.

Durée indicative

Une heure trente.

Déroulement possible de l'animation

- Hiérarchiser les actions correspondant aux priorités de l'école.
- Ebaucher une fiche pratique pour chaque action retenue : objectif rencontrant le consensus de l'équipe, mise en oeuvre prenant en compte les moyens et ressources disponibles. **Rester réaliste.**
- L'animateur de séance rappelle ce que l'on entend par action (voir ci-dessous : conseils)
- L'animateur veillera à ce que les actions soient réalisables et pertinentes par rapport à la situation de l'école. Elles répondront à une programmation dans le temps et l'on veillera à en prévoir l'évaluation en cours et en fin de projet.

Conseils

L'animateur de la séance doit :

- préciser ce que l'on entend par **action** : les actions sont des moyens d'atteindre les objectifs définis précédemment. Elles concernent **prioritairement la pratique des maîtres dans les classes.**
- veiller à ce que les propositions d'actions soient **réalisables** et pertinentes par rapport à la situation spécifique de l'école,
- prévoir une **évaluation** à intervalles réguliers (au moins une fois par an).

Les actions retenues supposent l'existence d'une programmation dans le temps, elles demandent de prévoir la mise en oeuvre de moyens.

Repères et outils

Le tableau ci-dessous peut constituer une grille de réflexion pour l'élaboration de chaque action :

Objectif :	Action :		
	Maternelle	Cycle 2	Cycle 3
Quoi ?			
Pour quoi faire ?			
Quels effets attendus ?			
Pour qui ?			
Avec qui ?			
Comment ?			
Avec quoi ?			
Quand ?			

Les actions peuvent être très diverses, mais quelques-unes se prêtent particulièrement à un travail d'équipe qui concerne l'école ou les cycles :

- construire un outil d'évaluation en langue orale,
- organiser l'emploi du temps, mettre en place des décloisonnements pour améliorer ..., pour utiliser l'ensemble des compétences de l'équipe....
- construire des programmations de cycle dans certains champs disciplinaires,
- définir un parcours d'élève (culturel, sportif, ...),
- harmoniser les démarches pédagogiques,
- mettre les dispositifs d'aide, les parcours des élèves en difficulté, en cohérence,
- ...

Rédiger le projet

Sous sa forme achevée, le projet d'école représente :

→ **Le cadre de référence de l'école :**

- comme guide et mémoire pédagogiques pour chaque enseignant pour les trois années à venir, qu'ils aient été ou non associés à son écriture (enseignants nommés par la suite dans l'école)
- comme outil de pilotage permettant des réajustements (avenants).

→ **Un outil de communication :**

- dans le cadre de la procédure de validation (conseil des maîtres, conseil d'école, circonscription, inspection académique),
- pour informer les partenaires, les nouveaux arrivants (enseignants, intervenants, parents, élus, ...) sur l'école et son fonctionnement.

Instance ou personnes concernées

Une **équipe** de rédaction.

Déroulement possible de l'animation après rédaction

→ Procéder à une lecture de validation en conseil des maîtres avant présentation au conseil d'école.

→ Après validation par l'inspecteur de circonscription au nom de l'inspecteur d'académie, communiquer le projet définitif au conseil d'école et aux partenaires directs : école voisine, collège du secteur.

Conseils

Après avoir vérifié la cohérence entre les différents aspects du projet, établir le dossier à partir des fiches fournies par l'inspection académique en pensant qu'il s'adresse à des personnes qui ne l'ont pas élaboré.

Pour rédiger votre projet :

- Renseigner le document de synthèse A3 « dossier projet d'école 2010 / 2013 »,
- Renseigner les fiches action.

Le dossier renseigné est communiqué à l'inspecteur de circonscription :

- en version papier, pour validation,
- en version numérique, par courriel en fichier joint.

Évaluer le projet

La réalisation du projet d'école doit être soumise à évaluation et, **dès sa conception**, il est utile d'en prévoir les modalités.

Les modalités d'évaluation sont adaptées à la nature du projet

Une évaluation sur la réalisation elle-même :

Exemple a : le projet prévoit que pendant les trois années à venir, l'équipe travaillera sur les programmations disciplinaires avec des échéances annuelles. Cela a-t-il ou non été réalisé ?

Exemple b : le projet prévoit la mise en place de jeux de cour pour réduire les tensions dans l'école. Cela a-t-il ou non été réalisé ?

Une évaluation qualitative :

- analyse des effets du projet.
- en quoi les pratiques de l'équipe ont-elles évolué ?
- en quoi les résultats des élèves ont-ils progressé ? (Aspects qualitatif et quantitatif)

Pour cela, il est nécessaire de prévoir des indicateurs pertinents qui seront réfléchis dès la mise en place du projet.

Exemple a : les évaluations font apparaître que les élèves ont des résultats insuffisants dans le domaine de la gestion des données numériques. Le projet d'école vise à les faire progresser dans ce domaine. Quels indicateurs proposer pour mesurer les effets de l'action ou des actions entreprises ?

Exemple b : le projet prévoit la mise en place d'outils inter classes dans les cycles en parallèle au travail de programmation disciplinaire. Quels indicateurs vont permettre de mesurer l'impact sur le travail des élèves ?

Exemple c : le projet prévoit la mise en place de jeux de cour pour réduire les tensions dans l'école. Quels indicateurs proposer pour mesurer l'effet obtenu ?

Un bilan annuel permettra d'ajuster le projet en cours de réalisation.

Les projets d'école ont des ambitions réalistes

→ **Avoir des objectifs réalistes** : mieux vaut un projet modeste qui aboutit qu'un projet trop ambitieux et irréaliste donc irréalisable.

→ **Eviter les objectifs trop généraux** (avec difficultés d'évaluation). Prévoir éventuellement des sous objectifs que l'on pourra évaluer.

→ **L'évaluation n'est pas une fin en soi** mais un outil pour améliorer le fonctionnement et les résultats.

Analyse de la situation de l'école
Aide à la prise de notes pour le directeur

INDICATEURS CENTRÉS SUR LES ÉLÈVES	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR L'ENVIRONNEMENT	
Points forts	Points à améliorer
POLITIQUE D'ÉCOLE : objectifs généraux	